

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DEMANDES D'AMÉNAGEMENT(S) SUR INCLUSCOL

CANDIDATS / FAMILLES	Je ne dispose pas d'aménagement sur le temps scolaire		Je dispose d'aménagement sur le temps scolaire ↓ Je coche PAP/PAI/PPS...	
	Je sélectionne les aménagements souhaités ↓ Un récapitulatif s'affiche ↓ Je valide ↓ J'envoie le récapitulatif à l'établissement AVEC les pièces médicales qui justifient ma demande		Ces aménagements correspondent à mes besoins (les aménagements ne sont pas affichés) ↓ Je valide ↓ Le chef d'établissement me contactera pour me rappeler de quels aménagements il s'agit	Ces aménagements ne correspondent pas à mes besoins ↓ Je sélectionne les aménagements souhaités ↓ Je valide ↓ J'envoie le récapitulatif à l'établissement AVEC les pièces médicales qui justifient ma demande
	Il s'agit d'une procédure complète		Il s'agit d'une procédure simplifiée	Il s'agit d'une procédure complète
L'ÉTABLISSEMENT	L'établissement AVEC un médecin scolaire	L'établissement SANS médecin scolaire	L'établissement appelle la famille pour lister les aménagements nécessaires (pour cela il se base sur le PAP/PAI/PPS.) L'établissement vérifie que les aménagements demandés correspondent aux besoins du candidat. Validation	L'établissement vérifie que les aménagements demandés correspondent aux besoins du candidat. Elle les valide ou non (tout ou en partie) ↓ L'établissement envoie au médecin l'ensemble des documents
	L'établissement et le médecin scolaire vérifient que les aménagements demandés correspondent aux besoins du candidat selon les examens médicaux. Ils les valident ou non (tout ou en partie)	L'établissement vérifie que les aménagements demandés correspondent aux besoins du candidat. Elle les valide ou non (tout ou en partie) ↓ L'établissement envoie au médecin l'ensemble des documents Le médecin vérifie que les aménagements demandés correspondent aux besoins du candidat. Il les valide ou non (tout ou en partie).		
MÉDECINS				Le médecin vérifie que les aménagements demandés correspondent aux besoins du candidat. Il les valide ou non (tout ou en partie).
RECTORAT (DEC-CSH)	Vérification de la conformité avec la réglementation des examens.		Vérification de la conformité avec la réglementation des examens.	Vérification de la conformité avec la réglementation des examens.